

ATTESTATION DE PROPRIETE

RS : 3697/2017

La soussignée **Debby DURIEUX**, Receveur du Bureau Team Enregistrement de BRUXELLES 2
sis rue de la Régence n° 54 à 1000 BRUXELLES,

certifie au vu de la documentation dont elle dispose ce jour, que :

la Commune d'ANDERLECHT, (BCE : BE 0206.582.284)

est seule titulaire de la pleine propriété des biens immeubles décrits ci-après,
connus à l'Administration du Cadastre sous les désignations suivantes :

Commune d'ANDERLECHT *8ème Division*

01ha 24a 81ca : bâtiment scolaire sis avenue Marius Renard n° 5, cadastré Section H n° 403/R
Année de construction : 1968 – dernière modification déclarée : 2008

TITRE : non retrouvé

La Commune d'ANDERLECHT en est titulaire depuis 1994,

Fait en deux exemplaires, à Bruxelles le 23 octobre 2017,

Pour le Receveur,

Team -



Jean-Luc MORSOMME

Coût = 7,98 € payés au guichet sous la réf. RS : 3697/2017 du 27.06.2017

Remarque importante :

Les renseignements vous sont délivrés sur base des actes, déclarations, attestations et documents tels qu'ils sont connus et repris à ce jour dans les fichiers de l'Administration. La responsabilité du comptable de l'Etat ne peut être engagée si ces renseignements tels qu'ils sont connus ont été fidèlement reproduits.